



Les bons gestes,
même en vacances !

> LES BONS RÉFLEXES !

- Je ne jette pas tout dans la même poubelle, certains déchets peuvent avoir une seconde vie.



- Ce symbole indique que l'emballage est valorisable.



- Ce symbole indique que l'entreprise fabriquant le produit apporte une contribution financière auprès des filières de recyclage. Cela ne veut pas dire que l'emballage est recyclable.

- Je privilégie les produits à usage permanent (sacs cabas, paniers pour les courses ; éponge, serpillère pour essuyer ; piles rechargeables pour les appareils électroniques, ...).

Avant de me confier vos déchets, vérifiez qu'ils sont bien recyclables



> LE SAVIEZ-VOUS ?

Chaque français produit en moyenne 360kg de déchets par an dont 50kg de papiers, journaux, magazines qui pourraient être recyclés et 70kg de déchets organiques qui pourraient être transformés en compost.